



Réunion de la Commission de Concertation
 Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 13 mai 2025 à 09:00

ORDRE DU JOUR - AGENDA

1. EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	17/PFU/197295 1/	Société du Logement de la Région bruxelles-capitale (SLRB)	Avenue des Cailles 15 Renouveler l'installation des modules temporaires destinés à l'accueil des bénéficiaires de protection temporaire ukrainiens, pour une durée de deux ans, sans modification du projet actuellement en place.	X	application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien classé ou en cours de classement depuis max 2 ans) application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
2.	10:00	PU/32058-25	Monsieur GALLI FORZA ITALIA S.A.	Avenue du Geai 27B régulariser l'installation de palissades en béton le long d'un axe mitoyen en zone privative de cours et jardin	R E P O R T	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS
3.	10:15	PU/32068-25	Monsieur et Madame VAN CRAEN	Chemin des Silex 9 rénover énergétiquement une maison unifamiliale (isoler la toiture et les façades, remplacer des châssis), modifier la façade arrière	X	application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)

4.	10:45	PU/32050-24	Madame KELLNER	Avenue des Bouleaux 6 isoler la toiture et la façade arrière et régulariser des châssis remplacés par le propriétaire précédent en façade avant	X	dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne)
5.	11:00	PU/32048-24	Monsieur LINDBERG	Rue des Garennes 99 rénover une maison unifamiliale et mettre en conformité la terrasse arrière	X	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
6.	11:20	PU/32094-25	Monsieur DE CATERS MILLESIME Capital S.P.R.L.	Rue du Grand Veneur 7 transformer un garage en habitation	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
7.	11:45	PU/32036-24	Monsieur BAUDIER BDR - Groupe S.R.L.	Avenue des Mûriers 33 rénover et agrandir un immeuble à appartements	X	application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

PAUSE SANDWICHES : 12h15 – 13h00

8.	13:00	PU/32051-24	Madame TAYLOR	Avenue de la Fauconnerie 18 placer une unité extérieure pour une pompe à chaleur et régulariser l'existence d'un abri vélo dans la zone de recul	X	dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions
9.	13:15	PU/31950-24	Madame DE CLERCQ	Avenue des Staphylins 16 régulariser le placement d'une pompe à chaleur sur le toit végétalisé du	X	application de l'art. 6 du COBAT (Le Gouvernement ou les communes peuvent décider de toutes formes supplémentaires de publicité

				2ème étage, l'aménagement des abords arrière de l'habitation et le placement des buses sur le toit		et de consultation)
--	--	--	--	---	--	---------------------